

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 015-2016
 Type d'intervention: Motion
 Motion ayant valeur de directive:
 N° d'affaire: 2016.RRGR.58

Déposée le: 18.01.2016

Motion de groupe: Non
 Motion de commission: Non
 Déposée par: Vanoni (Zollikofen, Les Verts) (porte-parole)
 Wüthrich (Huttwil, PS)
 Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)
 Kohli (Bern, PBD)
 Streit-Stettler (Bern, PEV)
 Grimm (Burgdorf, pvl)
 Beutler (Gwatt, UDF)

Cosignataires: 14

Urgence demandée: Oui
 Urgence accordée: Oui 21.01.2016

N° d'ACE: 170/2016 du 17 février 2016
 Direction: Chancellerie d'Etat
 Classification: –
 Proposition du Conseil-exécutif: **Vote point par point**
 Point 1: adoption et classement
 Point 2: adoption et classement
 Point 3a : adoption sous forme de postulat et classement
 Point 3b : rejet



Maintien du Forum politique de la Tour des Prisons

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation fédérale concernant le programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, en faveur du maintien du Forum politique de la Confédération.
2. Faire en sorte que la Région capitale suisse s'investisse elle aussi en faveur du maintien de ce centre unique d'information, d'exposition et de manifestation.

3. Examiner la possibilité pour le canton,

- a. de pouvoir aussi présenter ses institutions politiques au Forum politique et
- b. de s'associer aux organismes responsables du Forum politique et/ou de participer au financement en reversant par exemple à l'institution les revenus tirés du loyer pour lui permettre de couvrir ses frais de fonctionnement.

Développement :

Le Forum politique est une institution de la Chancellerie fédérale et des services du parlement, installée depuis 1999 dans les locaux du canton de Berne à la Tour des prisons en réponse à un besoin de la population. Le centre d'information, très fréquenté par les classes d'école, met gratuitement à disposition les principales publications de la Confédération. « Lieu d'échange d'opinions » (cf. www.kaefigturm.ch), l'institution met à la disposition des associations et des partis une salle de conférence pour les manifestations politiques, sociales et culturelles. Le Forum politique accueille en outre des expositions, des conférences et des débats sur des thèmes politiques.

Parmi les économies sur les ressources financières et les ressources humaines qu'il envisage dans la perspective du programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, le Conseil fédéral propose la fermeture de ce centre unique d'information et d'échanges à la fin de l'année 2016. Les membres du personnel dont l'implication et le savoir-faire sont également reconnus à l'étranger ont déjà été informés d'un possible licenciement. Un outil unique de formation politique, un lieu original d'information sur les institutions politiques et les sujets d'actualité, un centre d'échanges avec la population et avec les jeunes risque ainsi de disparaître.

Pourtant le taux de fréquentation élevé des locaux et l'écho positif suscité par les expositions et les manifestations montrent bien que l'institution répond à un réel besoin. La capitale d'un pays qui porte la démocratie directe au pinacle se doit de proposer à la population locale comme aux visiteurs de l'étranger un lieu central d'information et de débat politique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une intervention a déjà été déposée au parlement de la Ville pour réclamer le maintien du Forum politique et l'intervention du conseil communal auprès du Conseil-exécutif concernant la position à prendre dans le cadre de la procédure de consultation. Un comité réunissant des personnalités du monde politique, mais aussi de l'économie, des médias et de la culture a en outre lancé une pétition, qui sera adressée aux autorités fédérales.

Epine dorsale de la Région capitale suisse, le canton de Berne a tout intérêt à ce que le Forum politique ne ferme pas ses portes, car il pourrait l'utiliser comme outil de formation politique. Le canton doit se mobiliser contre la décision du Conseil fédéral. Propriétaire du bâtiment et bailleur des locaux, il porte une responsabilité particulière dans l'avenir du Forum politique, compte tenu également du fait que des deniers des contribuables ont été investis ces dernières années dans les infrastructures. Pour garantir la survie de l'institution, il faut également étudier la possibilité de baisser le loyer demandé à la Confédération ou même de l'affecter au financement des frais de fonctionnement. En contrepartie, le canton et éventuellement la Ville et la Région capitale suisse pourraient se voir réserver un espace pour présenter des informations et mener des activités. Il faut aussi envisager de constituer un organisme responsable réunissant la Confédération, le canton et la Ville de Berne et éventuellement d'autres partenaires pour sauver le Forum politique.

Motivation de l'urgence :

La procédure de consultation concernant le programme de stabilisation se termine le 18 mars 2016. Si le Grand Conseil doit pouvoir traiter la motion à temps, l'urgence doit être accordée. En vertu de l'article 117 du règlement du Grand Conseil (RGC), le parlement peut exprimer son avis sur les prises de position du Conseil-exécutif dans les procédures de consultation fédérales. L'alinéa 3 prévoit que « la motion est traitée en urgence durant la même session si le délai de consultation expire avant la prochaine session ».

Réponse du Conseil-exécutif

A l'exception du point 1, la présente motion a valeur de directive puisqu'elle porte sur un domaine ressortissant exclusivement au Conseil-exécutif. Il dispose par conséquent d'une marge de manœuvre relativement large quant au degré de réalisation des objectifs, aux moyens à mettre en œuvre et aux modalités de réalisation du mandat, la responsabilité de la décision restant en outre de son ressort.

Point 1 :

Le Conseil-exécutif soutient la revendication de la motion, à savoir le maintien du Forum politique de la Tour des Prisons. Le Forum politique sert d'image de marque au centre politique qu'est Berne et à la Région capitale Suisse et sert en particulier à diffuser des connaissances politiques dans le contexte national. La Confédération devrait en tenir compte. Dans sa prise de position sur le programme de stabilisation 2017-2019, le Conseil-exécutif veut par conséquent plaider pour son maintien. Le gouvernement adoptera sa réponse à la consultation lancée par la Confédération le 16 mars 2016. Si à l'issue des débats sur la motion le 14 mars 2016 le Grand Conseil partage l'avis du Conseil-exécutif sur l'avenir du Forum politique de la Tour des Prisons, l'approbation du parlement pourra être intégrée à l'avis du Conseil-exécutif sur le programme de stabilisation. Dans sa prise de position du 17 février 2016 sur le projet d'avis de la CdC dans la procédure de consultation sur le programme de stabilisation 2017-2019, le Conseil-exécutif s'est en outre dit favorable à ce que la CdC rejette elle aussi la fermeture du Forum. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'adopter le point 1 et de le classer.

Point 2 :

Dans sa lettre du 14 décembre 2015 à l'Administration fédérale des finances, la Région capitale Suisse s'est opposée à la fermeture du Forum politique de la Tour des Prisons. Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'adopter le point 2 et de le classer.

Point 3a :

Le Forum politique de la Tour des Prisons est aujourd'hui une institution de la Chancellerie fédérale et des Services parlementaires destinée à un public suisse. Il vise en premier lieu à diffuser des connaissances politiques dans le contexte national. Un élargissement de ses thèmes au canton de Berne serait difficile à négocier et, d'après le Conseil-exécutif, cela n'améliorerait pas substantiellement la situation financière de l'institution. On pourrait en revanche imaginer une présence accrue des cantons en leur qualité de partenaire de la Confédération ; ce serait un bon moyen de transmettre l'idée du fédéralisme. La Ville et le canton de Berne sont déjà libres de collaborer ponctuellement avec le Forum, idéalement au travers de la CdC, par exemple pour

organiser des événements et des expositions sur des thèmes (inter)cantonaux de portée nationale. Le Conseil-exécutif propose donc au Grand Conseil d'adopter le point 3a et de le classer.

Point 3b :

Dans sa prise de position sur le programme de stabilisation 2017-2019, le Conseil-exécutif rejette explicitement tout report de charge sur les cantons. Le Conseil-exécutif n'est donc pas prêt à abandonner tout ou partie des recettes de la location des locaux à la Confédération et de participer ainsi aux frais du Forum politique de la Tour des Prisons. Si la Confédération décidait de fermer le Forum, les locaux retourneraient au canton, leur propriétaire. Le canton devrait alors trouver un nouveau locataire. Le Conseil-exécutif propose donc au Grand Conseil de rejeter le point 3b de la motion.

Destinataire

- Grand Conseil